

Pension alimentaire et détournement de la justice

Par desbois, le 08/04/2010 à 15:42

Bonjour,

mon ex mari ne veut pas payer de pension et ne veut plus voir ses enfants. Il dit lors du dernier jugement qu'il est au chomage : Faux je viens de découvrir qu'il travaille dans une société off shore ou il gagne entre 4000 et 5000 euros par mois mais il n'est pas obligé de les déclarer en france car c'est du off shore. Je connais l'adresse de la société, mais comment "obliger la société à donner un élément de preuve à la justice comme quoi il travaille bien chez eux?

Mon ex mari a fait appel a la decision de justice (il ne veux pas payer de pension) et je n'ai guere les moyens de le suivre car lui a l'aide juridictionnelle et les assedic alors qu'il gagne presque 10 fois plus que mois!

Merci de m'aider car je n'ai pu prendre qu'un avoué qui lui meme ne sais pas comment faire! A tres bientot je l'espère et merci pour le temps que vous me consacrez